

## **PROCES-VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2018**

L'an Deux Mille-Dix-Huit, le Dix-Neuf du mois de Février à Vingt-heures heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAINT-MESMIN -dûment convoqués par le Maire- se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de M. Paillat Philippe –Maire-, pour la session ordinaire.

Date de convocation : 14.02.2018

**ETAIENT PRESENTS** : CERVEAUX Maud, RAMBAUD Marianne, RABUSSEAU Stéphanie, GATARD Odile, MARTINEAU Anne, MARTINEAU Marie-Josée, BABU Pascaline, COUTRET Christelle  
CHARRIER Jean-Luc, JAULIN Guy-Marie, PAILLAT Philippe, PIERRE Gwénaël, PACHETEAU Laurent, DEFOIS Sylvain, THIBAUDEA Patrick, VINCEDEAU Joël

Formant la majorité des membres en exercice

**Excusé** : CASSERON Guy-René, pouvoir donné à Patrick THIBAUDEAU

**Secrétaire de séance** : BABU Pascaline

---

### **1 Adoption des procès verbaux de la séance du 15 janvier 2018 et du 25 janvier 2018**

Le procès-verbal de la séance du 15 janvier 2018 est approuvé à l'unanimité.

Le procès verbal de la séance du 25 janvier 2018 est approuvé avec 2 abstentions et 15 voix pour.

### **2 Point sur les commissions**

#### **a. Finances : présentation par Philippe PAILLAT**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il n'y a pas eu de commission finances depuis la dernière réunion de Conseil Municipal.

La prochaine réunion de commission finances aura lieu le 19 mars 2018 à 19h30 et permettra la présentation des budgets 2018.

#### **b. Bâtiments : présentation par Patrick THIBAUDEAU**

Monsieur THIBAUDEAU informe le Conseil Municipal que concernant le restaurant scolaire hors projet de travaux de réhabilitation la commission travaille sur l'achat d'armoires frigorifique, de table de tri de mobilier ainsi que sur la salle de plonge. Tous les devis ont été reçus. La commission est en train de les analyser, une présentation sera faite au prochain Conseil Municipal.

Concernant les travaux de réhabilitation du restaurant scolaire, le Conseil Municipal doit statuer sur le choix du revêtement de sol durant la séance du 19 février 2018. Ce choix permettra la publication des consultations d'entreprise.

La prochaine réunion de la commission aura lieu le 15 mars 2018 à 20h00.

- Foyer des jeunes : la commission commencera son travail en 2018.

#### **c. Urbanisme-Cadre de vie : présentation par Sylvain DEFOIS**

La commission ne s'est pas réunie depuis la dernière réunion de Conseil Municipal, elle est en attente des orientations budgétaires.

- CPIE : Une réunion au lieu le 17 février 2018 concernant les projets de plantations au cimetière, au stade (projet sur 3-4 ans de renouvellement des haies) et de remettre en état le

chemin piétonnier derrière le cimetière. La commission souhaiterait refaire un temps fort avec la population courant 2018 (plantation en pied de mur). Elle souhaiterait également installer des piquets de châtaigniers à l'étang des Morineaux (50 mètre par an).

- Rue du Vigneau : Monsieur le Maire souhaite que la commission rencontre les riverains concernant les problèmes de sécurisation de la rue.

Jean Luc CHARRIER ne trouve pas que les gens roulent plus vite qu'avant dans cette rue.

Monsieur le Maire répond qu'il y a des plaintes des riverains et qu'il convient donc de provoquer une rencontre.

- ➔ Laurent PACHETEAU demande si un minimum d'aménagement de routes est prévu pour 2018
- ➔ Sylvain DEFOIS répond qu'il est en attente des orientations budgétaires mais qu'il a d'ores et déjà un devis.
- ➔ Laurent PACHETEAU demande si un plan pluriannuel de réfection de voirie a été réalisé ?
- ➔ Monsieur le Maire intervient en informant le Conseil Municipal que dans le cadre de la mutualisation la Communauté de Communes envisage la mutualisation des travaux de voirie et ce peut être dès 2019. Toujours dans le cadre de la mutualisation, l'ensemble des mairies seraient dotées du même logiciel informatique et des mises à disposition de personnel en cas de besoin seraient réalisées.
  
- ➔ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le secrétariat dispose du listing des terrains en vente dans le bourg de Saint-Mesmin qui peut être communiqué sur demandes aux acheteurs.
- ➔ Laurent PACHETEAU propose que la commune envisage l'acquisition de ces terrains et leurs reventes, ce qui permettrait une revitalisation du centre-bourg. Ceci devrait intervenir avant la réalisation d'un nouveau lotissement.
- ➔ Anne MARTINEAU souligne que ces 2 projets pourraient être réalisés en même temps.
  
- ➔ Laurent PACHETEAU informe le Conseil Municipal concernant le futur lotissement que suite à une réunion de la Communauté de Communes il a été mis en avant l'importance que les futurs lotissements soient suffisamment à proximité des bourgs avec des accès piétons et vélos afin de limiter l'utilisation des véhicules
- ➔ Monsieur le Maire trouve cela intéressant et demande à la commission d'étudier cette possibilité.

- Allée du Levant : une demande d'installation d'abri bus a été formulée, sa fabrication par un chantier jeunes (communauté de communes) est à l'étude.

#### **d. Information / Communication : présentation par Maud CERVEAUX**

- JIMM : une réunion a eu lieu le 8 février 2018 afin de faire un point sur le bulletin municipal et programmer la création du prochain JIMM. Pour rappel en 2018 la publication des JIMM aura lieu début avril, début juillet et début octobre.
  
- Site internet : les modifications demandées sont en cours. Pour information avec NAVICIEL le coût de la conception + assistance étaient de 4603.76€. Le coût de ProBureau pour la conception + l'assistance est de 2524€. Une formation des agents est prévue semaine 9 pour leur permettre la prise en main du site internet
  - ➔ Laurent PACHETEAU alerte le Conseil Municipal sur la présence de fautes d'orthographe dans le bulletin municipal. Il serait souhaitable de transmettre le bulletin municipal pour relecture à des personnes compétentes.

- ➔ Anne MARTINEAU souligne qu'un grand nombre d'associations et de commissions transmettent tardivement leurs articles
- ➔ Jean-Luc CHARRIER souligne que les associations et les commissions doivent respecter les délais, faute de quoi les articles ne seront pas publiés.

**e. Enfance-Jeunesse – Culture- Tourisme – Vie associative : présentation par Odile GATARD**

- Semaine de la petite enfance : Aura lieu le 10 mars 2018 à Saint-Mesmin. La communication sera faite semaine 8 sur la commune.
- Bibliothèque : la réunion est annulée au vue de l'arrêt maladie de l'agent
- Vie associative : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une rencontre proposée à l'ensemble des associations de la commune le 16 février 2018. Cette réunion a permis de présenter les difficultés rencontrées par l'association de gestion du restaurant scolaire et de mettre en garde les autres associations ; de faire le point sur le règlement des mises à disposition des salles communales (entretien, propreté, modalité de location durant les travaux du restaurant scolaire..) et d'évoquer les subventions 2018 ainsi que les modalités d'attribution. Monsieur le Maire précise qu'il souhaite renouveler ces réunions au minimum une fois par an.
  - ➔ Odile GATARD souligne qu'il serait peut être souhaitable de mener une réflexion sur la visualisation des locations des salles communales sur le site internet de la commune.
- Assemblée Générales Office du Tourisme (présentation par Christelle COUTRET) : le 15 février 2018 à la salle du Bocage bon retour de la part des organisateurs sur la salle et l'organisation. Environ 120 personnes étaient présentes. Le bilan 2017 de l'Office du Tourisme montre une augmentation de sa fréquentation. Il est à noter une augmentation des hébergeurs sur le pays de Pouzauges.

**f. Affaires sociales –Emploi - Logement : présentation par Guy-Marie JAULIN**

- Café causette : Février : 31 personnes présentes. Le café causette accueillait un notaire sur le thème patrimoine et succession. Cette intervention a été très appréciée par les participants.
- Café Causette du mois de mars : programmé le 16 mars 2018 permettra la visite des coulisses de l'Echiquier.
- Emploi : Baisse de 2 inscriptions sur la commune
- Déplacement solidaire : une réunion d'information a eu lieu le 16 janvier 2018 ainsi qu'une intervention à l'Assemblée Générale de Loisirs Détente a permis de recensé 14 bénéficiaires du service mais peu de bénévoles (5 personnes). M. JAULIN sollicite les élus communaux et membres du CCAS. Une réunion d'adhésion est programmée le 27 février 2018 à 17h00 à la salle du Bocage.
- CCAS : Les prochaines réunions seront le 13 mars 2018 et le 10 avril 2018.
  - ➔ Marie-Josée MARTINEAU demande de manière récurrente de programmer des dates prévisionnelles
  - ➔ Guy-Marie JAULIN lui répond que les dates ne peuvent pas être anticipées
  - ➔ Jean-Luc CHARRIER précise que les dates sont proposées trop tard. Il demande la date de la prochaine réunion emploi
  - ➔ Guy-Marie JAULIN répond qu'il y en aura une de programmée.
  - ➔ Guy Marie JAULIN rappelle au Conseil Municipal que le gouter des 75 ans et plus aura lieu le 25 avril 2018. Jean-Luc CHARRIER s'excuse.

- ➔ Laurent PACHETEAU demande des informations sur le recrutement du poste de directeur de MARPA
- ➔ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la personne recrutée est actuellement en poste à Saint-Hilaire de Voust. Résidente à Bressuire elle est à 4-5 ans de la retraite. Cette personne a été recrutée pour ses compétences mais aussi dans l'objectif de la mise en place d'un CIAS
- ➔ Christelle COUTRET informe les élus d'un salon de l'emploi le 15 mars 2018 aux Herbiers

### 3 Délibérations

#### **OBJET : Subventions 2018**

Monsieur PAILLAT Philippe, le Maire, expose au Conseil Municipal que les demandes de subventions allouées aux associations pour l'année 2018 ont été examinées lors de la Commission des Finances du 29 Janvier 2018 dernier.

Il propose donc les subventions suivantes :

<b>Associations</b>	<b>Voté</b>
ASM Basket	0.00 €
Chasse Saint-Hubert	100,00 €
Tennis de Table	0.00 €
<b>ECOLE PUBLIQUE</b>	
APE	350,00 €
APE Sorties	350.00 €
<b>ECOLE PRIVEE</b>	
APEL	1 000,00 €
APEL Piscine (sur présentation de facture)	1 600,00 €
<b>FAMILLES RURALES</b>	
Activités jeunesse	1 200,00 €
Animatrice jeunesse	5 600,00 €
Danses	500,00 €
Festi Music	0,00 €
Groupement Local Patriotique	100,00 €
Gymnastique volontaire	100,00 €
La Gaule des Morineaux	0,00 €
Les Fous du Volant	100,00 €
Les Petites Canailles	15 000,00 €
Amicale des Pompiers	100,00 €
ADILE	50.00 €
IME Les Herbiers	80,00 €
Assistance Alcool	50,00 €
Fanfare de Montournais	50,00 €

Twirling	0,00 €
Solidarité Paysans	100,00 €
RASED	250,00 €
SOS Femmes Vendée	300,00€
Fonds de solidarité Logement	100,00 €
<b>TOTAL SUBVENTIONS ASSOCIATIONS</b>	<b>27 080.00 €</b>
Enveloppe de réserve	20 000,00 €
<b>TOTAL SUBVENTION</b>	<b>47 080.00 €</b>

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur l'inscription d'un montant de 47 080.00 € concernant les subventions au titre de 2018

Le Conseil Municipal, après avoir voté décide à l'unanimité,

D'attribuer les subventions proposées aux différentes associations.

D'inscrire un montant de 47 080.00 € au compte 6574 du budget communal de 2018.

Monsieur le Maire précise que la subvention attribuée à l'OGEC fera l'objet d'une délibération lors du prochain Conseil Municipal et demande à l'association de bien vouloir transmettre ses comptes pour permettre le vote.

**OBJET. : Echéancier subvention Familles Rurales**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, que chaque année, il est alloué une subvention à l'Association Familles Rurales pour le financement d'un poste d'animateur. Pour l'année 2018 le montant maximum s'élève à 6 800 €

Il est proposé que le versement de cette subvention soit effectué en 3 fois, soit 50% au 15 Avril,, 25% au 15 Septembre et 25% au 15 Novembre sur présentation du bilan.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré,

ACCEPTÉ à l'unanimité ces modalités de versement, dit que cette subvention sera inscrite à l'article 6574 du budget 2018.

**OBJET. : Subvention « Association Les Petites Canailles »**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que chaque année, afin d'assurer le bon fonctionnement de l'association Les Petites Canailles, il est proposé de leur verser une subvention d'un montant de 15 000 € en 3 versements.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité de leur verser la somme de 15 000.00 €, soit pour l'année 2018 :

- 25% au 20 février 2018 soit 3 750.00 €
- 50% au 15 juin 2018 soit 7 500.00 €
- Et le solde de 25 % au 15 octobre 2018, soit 3 750.00€, après avoir examiné les comptes de l'Association.

Dit que les crédits nécessaires seront inscrits à l'article 6574 du budget en cours.

### **OBJET : Restaurant scolaire : tarif repas bénévoles Pédibus**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que ce dernier a statué sur la tarification du restaurant scolaire pour l'année scolaire 2017/2018 en date du 02 octobre 2017 (délibération n°1776).

Cette délibération ne prévoyait pas la tarification des repas des bénévoles mangeant à la cantine dans le cadre du Pédibus.

Il est proposé au Conseil Municipal d'acter la tarification du repas des bénévoles Pédibus à 2.50€ le repas.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acter la tarification du repas des bénévoles Pédibus à 2.50€ par repas.

### **OBJET : Restaurant scolaire : travaux de réhabilitation : choix du revêtement de sol**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre des travaux de réhabilitation du restaurant scolaire, il convient de statuer sur le choix du revêtement de sol afin de permettre la publication des marchés publics

Monsieur le Maire laisse la parole au représentant de la commission bâtiments en charge du dossier.

Après avoir écouté les arguments de la commission bâtiments, le Conseil Municipal délibère.

Après délibération le Conseil Municipal décide à l'unanimité de choisir le revêtement de sol FLOTEX pour la grande et la petite salle de restauration et du carrelage dans le hall d'entrée.

Il est rappelé qu'il conviendra à la commune de s'équiper d'une machine pour laver le FLOTEX, environ 3500€. La question pourra se poser concernant la mutualisation de cet achat.

## **4 Questions diverses**

### ↳ Association de Gestion du Restaurant Scolaire

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'association de Gestion du Restaurant Scolaire a été victime de détournement de fonds par son trésorier.

A ce jour l'association a découvert que pour 2017 il y a eu un détournement d'environ 17000€ et pour 2016 environ 10000€.

Monsieur le Maire informe qu'une rencontre a été organisée en mairie entre l'association et son trésorier et que cette dernière a débouché sur un plan de remboursement signé par le trésorier.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que concernant ce dossier la mairie rencontre un avocat le 20 février 2018 à 14h30.

- ➔ Marie Josée MARTINEAU précise que pour le moment l'association ne peut être dissoute
- ➔ Jean-Luc CHARRIER demande si la municipalité a informé la Préfecture de la situation ?
- ➔ Marie Josée MARTINEAU demande la place de la municipalité dans ce dossier et sa responsabilité ?
- ➔ Laurent PACHETEAU précise que si l'association porte plainte la municipalité doit se porter partie civile.
- ➔ Jean-Luc CHARRIER demande si d'autres membres du Conseil Municipal peuvent participer au rendez-vous programmé avec l'avocat ?

Laurent PACHETEAU participera au rendez-vous avec l'avocat. Monsieur le Maire précise qu'un compte rendu du rendez-vous sera transmis à l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

- ➔ Jean-Luc CHARRIER demande à Monsieur le Maire si une date de rendez-vous a été fixé avec Vendée Logement. Monsieur le Maire répond qu'il a pris contact avec l'organisme mais que ce dernier souhaite attendre le mois de mars pour connaître les budgets alloués par l'Etat à l'organisme.

**Fin de la réunion 23h10**  
**Prochaine réunion le 26 mars 2018**